RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE

LIBERTÉ . ÉGALITÉ . FRATERNITÉ

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DECISION MUNICIPALE n°2023- 037

Mise à la réforme et destruction d'un véhicule communal

Prise en application de la délibération du Conseil Municipal n°2020-05-27 du 27 mai 2020, donnant délégation d'attributions à Monsieur le Maire dans les matières définies par les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire de la Ville de Neuilly-Plaisance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'état de vétusté du véhicule communal immatriculé 2877 WA 93, acquis en 2000,

Considérant que l'établissement DEPOLLUTION AUTOMOBILE CHELLOISE se propose de reprendre ce véhicule à titre gratuit,

DECIDE

Article 1 : De procéder à la mise à la réforme d'un véhicule communal, dont l'immatriculation et les caractéristiques sont les suivantes :

- Immatriculation : 2877 WA 93
- Genre : CTTE
- Marque : RENAULT
- Type : FC0AAF
- N° de série : VF1FC0AAF22971425

Article 2 : Ce véhicule fera l'objet d'une cession à titre gratuit à l'établissement DEPOLLUTION AUTOMOBILE CHELLOISE, sise chemin du Corps de Garde à CHELLES (77500).

Article 3 : Qu'une ampliation de la présente décision sera adressée à :
- Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis ;
- Monsieur le Trésorier Principal de la Ville de Noisy-le-Grand.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Neuilly-Plaisance est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait en Mairie, le 26 janvier 2023.

Christian DEMUYNCK

Maire

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être adressés impersonnellement à Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 02 / 02 / 2023

Mairie de NEUILLY-PLAISANCE - 93360 NEUILLY-PLAISANCE

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20230126-DM-DGS-2023037-AR
Date de télétransmission : 30/01/2023
Date de réception préfecture : 30/01/2023